



Sitrana ny Tantara

N°24

magazine trimestriel du MEEM



Réunion de Haut Niveau de la COP 21 : Nouvelle des Négociations Climatiques



Fanokafana ofisialy ny taom-pambolen-kazo 2015 – 2016



Janvier- Mars 2016



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Programme d'Appui à la Gestion
de l'Environnement (PAGE)



Andriamatoa Ralava BEBOARIMISA
Ministry ny Tontolo Iainana, ny Ekolojia,
ny Ranomasina ary ny Ala,

Manatitra ny arahaba ho antsika mpamaky ny gazety boky «sitrano ny tontolo», laharana faha 24.

Fararonan'ny asam'pikajiana ny tontolo iainana iny telovolana farany ho an'ny taona 2015 iny, satria dia maro toy ny lalan-kely ny zava-bita mba itantanana izany tontolo iainantsika izany.

Teo ny fandraisan'i Madagasikara anjara mavotrika teo amin'ny dinika iraisam-pirenena nandinihana ny vahaolana hiatrehana ny fiovan'ny toetr'andro, nandritra ny COP 21 tany Paris. Nitera-bokatsoa izany satria dia nisy ny fifanarahana niombonan'ny firenena maneran-tany. Ho an'i Madagasikara manokana dia nisy ihany koa ny fifanaovantsonia mba hahazoan'ny firenentsika famatsiam-bola entina miatrika izany fiovan'ny toetr'andro izany.

Fotoanan'ny fambolan-kazo izao ka dia nosokafana tamin'ny fomba ofisialy ny taom-pambolen-kazo 2015-2016, ka dia natao vaimodohan-draharaha ny fanentanana ny olom-pirenena tsirairay handray anjara amin'izany adidy masina ho an'ny firenena izany.

Nampitomboina ihany koa ny velaran-tany arovana izay manana ireo harena voajana-hary sarobidy ka ny tanjona dia ny iarovana ireo harena sarobidy ao anatin'ny ety andaniny, no sady fampiroboroboana ny velon-tenan'ny mponina manodidina ireny faritra arovana ireny ety ankilany

Santonany ireo fa ny entiko amehazana azy dia ny hoe: asa vadi-drano ny fikajiana ny tontolo iainana ka mila ny fandraisan'andraikitra ny olom-pirenena rehetra, na ny eto andrenivohitra, na ny any amin'ny faritra, na ny miankina na ny tsy miankina amin'ny Fanjakana. Ho hitanao ato amin'ity laharana ity daholo ny asa vitan'ireo vondron'olona samihafa ireo.

Mametraka ny mandrapahaona ho amin'ny laharana manaraka indray

MATOAN-DAHATSORATRA



Paul Olivier RALISON
Directeur de l'intégration de la
Dimension Environnementale (DIDE)

Finaritra!

tonga soa eto amin'ny laharana hafa 24 ny gazety boky «sitrano ny tontolo» indray.

Ndeha asiana resaka ity fiovan'ny toetr'andro ity, satria tsy misy izay tsy miresaka izany tamin'ny telo volana farany iny. Tsy mahagaga izany satria nisy ilay fihonana iraisampirenena COP 21 izay natao tany Paris ny volana Desambra iny.

Tena efa miova tokoa ny toetr'andro satria efa tsapa sy iainana ny fambara izany fiovana izany.

Ity misy ohatra iray: tao anatin'ny taona vitsivitsy izay dia nahamarika isika fa toa zary lasa angano izany «fanàla» izany, izay fantastika fa miforina ao anatin'ny irifirin'ny alin'ny ririnina, ka miparitaka rehefa vaky masoandro. Ankehitriny raha mifoha maraina maneno akoho ka mivoaka eny antokon-tany, dia toa tsy tsapa intsony ny fifafin'ny fanàla fa ny hatsemboana aza no zary lasa heno. **Miakatra ny maripanan'ny tany!**

Maro ny zava-mitranga maneho fa efa miova tokoa ny toetr'andro, fa ny isarihana ny santsika mpamaky dia ny hoe ndeha hahay hiatrika izany fiovan'ny toetr'andro izany, mba tsy ho lasa sakana eo amin'ny fampandrosoana ny fiainana andavan'androntsika.

FIZAHAN-TAKILA

A LA UNE	p 3 - 6
ACTUS MEEMF	p 7-11
ECHOS REGIONAUX	p 12-13
ECHOS FORETS	p 14
ECHOS MER	p 15 - 17
ECHOS ORGANISMES RATTACHES	p 18 - 19
DE CI DE LA	p 20-22
MIKOLO	p 23
CULTIVEZ VOS CONNAISSANCES	p 24-25
MANDRAY VAHINY	P 26
MBA SAINO KELY ANGE	p 27
DIVERTISSEMENT	P 28

Directeur de publication : Paul Olivier RALISON (DIDE)
Rédaction : Rija Rabe, Tokiniaina R, Fetra R , Mamisoa M.
Correction : Miaro
Conception : Service de l'Intégration de la Dimension Environnementale au niveau du Secteur Non Etatique

Dessinateur : Yves SAMOELIJAONA
Production : Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts
Site Internet: <http://www.ecologie.gov.mg>
e-mail : dide@mef.gov.mg
Adresse : BP 571 Ampandrianomby, Antananarivo -101-
Tél: (+261) 34 05 620 57

Réunion de Haut Niveau de la COP 21 : Nouvelle des Négociations Climatiques



Le dimanche 06 décembre, les Ministres du continent africain de l'environnement ont tenu une conférence de haut niveau, dont la finalité est d'aligner les points de vue africains et de défendre les positions et les intérêts du Continent pendant le reste du Sommet planétaire. Le Secrétaire Générale des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-Moon, a été présent lors de l'ouverture de ladite réunion ministérielle.

Lundi 07 décembre 2015 vers 15:45, lors de la première séance des réunions de haut niveau de la COP 21, le Ministre Ralava BEBOARIMISA, a pris la parole au nom de Madagascar. La déclaration annoncée par le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF) a été axée sur un appel en faveur de la prise de responsabilité et du respect des principes de la Convention, à l'endroit des pays directement liés à la cause du changement climatique.

Monsieur Ralava BEBOARIMISA a signalé que la Grande Ile est un pays doté de capital naturel ; mais que le système socio-économique et l'environnement du pays sont fortement minés par le changement climatique, avec des dégâts se chiffrant à plusieurs millions de dollars par an. Il a également souligné que pour Madagascar, l'adaptation est prioritaire et doit être traitée de façon équilibrée avec la mitigation. Le Ministre a appuyé que pour notre pays, mettre en œuvre efficacement les actions de lutte contre le changement climatique requiert la mobilisation efficace et transparente des moyens de mise en œuvre : renforcement des capacités, transfert de technologie et accès direct au financement climatique.

C'est donc dans le cadre de ce discours bien cadré que le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts a lancé un appel pour la mise en œuvre des mesures présentant de multiples bénéfices qui pourraient œuvrer tant pour le bien-être du capital humain, que pour la protection des ressources naturelles dont les espèces rares et menacées. Il est à signaler que l'équipe de négociateurs-climat du Bureau National de Coordination des Changements Climatiques assure les parties techniques des négociations depuis le début de la COP 21.



Madagascar à la COP21 : Un contrat de 50 à 90 millions Usd



La « Journée Madagascar » qui a été organisée avant-hier (c'était quand?!), en marge de la COP21 de Paris au Pavillon de la Francophonie s'est soldée par la signature d'une lettre d'intention d'achat de crédit carbone d'un montant de 50 à 90 millions de dollars américains. Le document a été signé par le ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts Ralava Beboarimisa et le représentant de la Banque Mondiale John Roome, qui s'est déplacé spécialement sur place. La signature a vu la présence du ministre des Finances malgache Gervais Rakotoarimanana et de hautes personnalités ayant des affinités avec la Grande île, tel que Russell Mittermeier, vice-président de Conservation International. Lors de la cérémonie de signature, le ministre Ralava Beboarimisa a incité tous les acteurs du changement climatique à transformer leurs réflexions en actions. Il a également relancé la nécessité de disposer d'une démarche éco-citoyenne, étant donné que « changement climatique » se conjugue avec changement de comportement.

Visions. La « Journée Madagascar », à laquelle plusieurs hautes personnalités francophones ont surtout participé, dont entre autres un haut représentant du secrétaire général de la Francophonie, a permis de mieux faire connaître la Grande Ile qui accueillera en 2016 le 16e Sommet de la Francophonie. L'objectif étant de présenter à la communauté internationale les initiatives et les meilleures pratiques dont disposent les acteurs nationaux et internationaux, gouvernementaux et non-gouvernementaux. Interrogé par les journalistes de la presse francophone, le ministre de l'Environnement malgache a souligné que la forêt et la biodiversité, et les bénéfices multiples générés par la conservation des écosystèmes naturels sont aussi bien importants pour la population malgache, que pour les espèces rares qui subissent les méfaits des activités humaines. Les visions stratégiques nationales de Madagascar en matière de lutte contre le changement climatique ont été présentées par le directeur du BNCCC, Dr Hery Rakotondravony, lors de la « Journée Madagascar ».

Ministre Ralava Beboarimisa : « L'Accord de Paris est favorable pour Madagascar »



Le rideau est tombé pour la COP21 de Paris. La nuit du samedi 12 décembre, 195 pays ont adopté un nouvel Accord qui a pour objectif de limiter la hausse de la température mondiale à un niveau « bien en dessous de 2°C avec des efforts qui vont se poursuivre pour atteindre le niveau de 1,5°C à l'horizon de l'année 2100. ». « Ce que propose l'Accord de Paris vis-à-vis des pertes et dommages reste prometteur. L'Accord reprend l'engagement des pays développés envers les pays en développement, conformément aux principes de la Convention, ce qui est favorable pour Madagascar. », a réagi le ministre de l'Environnement

Ralava Beboarimisa. Par contre, ce dernier de remarquer : « En tant qu'africain, je regrette que le mot « Afrique » n'est pas mentionné dans l'article 9 de l'Accord (question Finances) qui ne préconise aucune obligation de réduction des émissions destinées aux pays pollueurs. »

« **Acceptable** ». Pour sa part, le négociateur malgache Dr Hery Rakotondravony, de souligner : « Pour Madagascar, l'Accord de Paris est acceptable puisqu'il tient compte des principales préoccupations de notre Nation, mais des considérations importantes seront à insérer dans les décisions futures de la COP pour bien cadrer sa mise en œuvre ». A rappeler que la délégation malgache conduite par le Président de la République Hery Rajaonarimampianina lors de l'ouverture a pu participer à des événements importants pour le pays qui figure parmi les premiers bénéficiaires de l'initiative CREWS. Madagascar a participé à l'« Action Day » du 5 décembre. Le même jour, le ministre Ralava Beboarimisa a signé la Déclaration commune connue sous le nom de « Because the Ocean », sans parler de la signature de la lettre d'intention d'achat de crédit carbone d'un montant de 50 à 90 millions de dollars avec la Banque mondiale.

Le Mininistre de l'Environnement, RALAVA Beboarimisa lors de son intervention à l'Action Day.



Répondre aux préoccupations face aux changements climatiques. Tel a été l'objectif de l'« Action Day » à laquelle le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, Ralava BEBOARIMISA, a participé, dans le cadre de la COP 21 à Paris. A cette occasion, il a évoqué le cas de Madagascar tout en dressant un bilan très lourd des impacts des aléas climatiques sur l'économie nationale depuis 2005 à 2015. A part l'émergence des différentes maladies comme la dengue, au moins 600 000 sinistrés sont enregistrés par an. En outre, des infrastructures d'habitation, de transport et de communication sont répétitivement détruites à chaque période cyclonique. Le Ministre de tutelle a également mentionné que notre pays en-

registre chaque année plusieurs centaines de millions de dollars de pertes et dommages directs depuis 2008.

Premiers en Afrique. En dépit de tout cela, la Grande Ile a déployé de nombreux efforts afin de renforcer sa résilience au changement climatique, pour ne citer que la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce dans les régions critiques. Plusieurs mécanismes institutionnels existent également dans le pays, mais les actions, sont éparpillées, par manque de coordination. « C'est dans ce souci qu'un Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC) a été instauré depuis le début de cette année au sein de mon département », a-t-il enchaîné. En outre, le document de contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) de Madagascar s'ambitionne de devenir parmi les premiers en Afrique à déployer les mesures nécessaires pour la gestion des risques de catastrophes.

Dédommagements. Lors de son intervention à l'Action Day, le Ministre Ralava BEBOARIMISA a décrit clairement la vision stratégique nationale qui est de réduire de moitié le nombre des sinistrés climatiques d'ici à 2025. « La communauté internationale devrait appuyer les pays vulnérables, en renforçant les mécanismes existants ou innovants de dédommagements ou d'assurance, qui n'existe pas actuellement dans les pays pauvres. En effet, seulement 4% des investissements sont assurés et sécurisés face aux aléas. Les pays à l'origine du dérèglement climatique doivent prendre leur part de responsabilité pour le dédommagement des sinistrés climatiques », a-t-il souligné. Il faut savoir que cet événement a vu le parrainage du Président de la COP 21, le Ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius tandis que le Secrétaire Général des Nations unies, Ban Ki-Moon, a été sur place pour participer à la clôture officielle de l'événement.

Nouvelle de la COP21 : Madagascar bénéficie du fonds fiduciaire de l'initiative

« CREWS : Climate Risk Early Warning System »

Madagascar est un pays insulaire particulièrement vulnérable aux événements climatiques extrêmes tels que les cyclones, les inondations et les sécheresses. Ces événements, dont l'ampleur et les impacts s'amplifient, se font directement ressentir dans la vie quotidienne des couches les plus vulnérables. Conséquences : impacts énormes, avec plus de 600 000 sinistrés climatiques par an, dont plus de 200 000, victimes d'inondations, plus de 300 000 de sécheresses, et plus 100 000 personnes affectées par des cas de malnutrition tel qu'annoncé par Son Excellence Monsieur Hery RAJAONARIMAMPINANINA dans sa déclaration lors de la cérémonie d'ouverture de la COP21. Madagascar enregistre également chaque année des centaines de décès et disparus ainsi que la destruction des infrastructures et de la perte des récoltes, suite à l'ensablement de 90 000 ha de rizières et de parcelles de culture par an. Tout ceci, causé par le changement climatique, mais aussi partiellement

par l'incapacité du pays à se préparer de façon adéquate aux événements extrêmes.



Un nouveau mécanisme international de réduction des risques de catastrophes : « climate risk early warning system » ou crews, a la hauteur de 100 millions de dollars

Mieux préparer, c'est partiellement éviter les pertes et préjudices irréversibles engendrés par les conséquences du changement climatique. A cet effet, le Gouvernement français a lancé depuis le début de cette année une initiative ayant pour but de mettre en place et de renforcer les systèmes d'alertes précoces, le « Climate Risk Early Warning System » (CREWS). Soutenue par le G7, CREWS fixe comme objectif de promouvoir la création d'un fonds fiduciaire, hébergé par le Banque Mondiale, avec pour objectif la mobilisation de 100 Millions de dollars sur la période 2016-2020. Ce fonds fiduciaire permettra de canaliser

les contributions reçues vers les programmes et actions pertinents soutenus par les trois organisations partenaires en étroite collaboration avec l'ensemble des coopérations bilatérales existantes ainsi que les autres institutions internationales susceptibles de participer à la réalisation de ces objectifs. CREWS agit à travers la promotion de partenariats techniques et scientifiques, le partage d'information et le renforcement de la coordination sur les programmes bilatéraux spécifiques et leur mise en cohérence avec les objectifs de l'initiative CREWS.

Madagascar parmi les premiers bénéficiaires de CREWS



Madagascar fait partie des premiers bénéficiaires de CREWS. Le Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, Monsieur Ralava BEBOARIMISA, en tant qu'interlocuteur du Gouvernement malgache dans le cadre de l'instauration de ce mécanisme, a participé à la cérémonie de lancement organisé par le Gouvernement français, le 01 décembre, à l'Institut Océanographique de Paris. La cérémonie a été présidée par Madame Annick Girardin, secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie, avec la participation de Monsieur Michel Jarraud, Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, Madame Rachel Kyte, Vice-Présidente de la Banque Mondiale en charge du climat, Madame Margareta Wahlström, Sous-Secrétaire générale pour la réduction des risques des catastrophes, ainsi que des ministres des pays bénéficiaires

et des pays donateurs partenaires de l'initiative.

Le Ministre Ralava BEBOARIMISA, lors de son intervention à cette cérémonie, a mentionné que Madagascar dispose de nombreuses expériences et de meilleures pratiques en termes de système d'alerte précoce, en ayant déjà été engagé dans la mise en œuvre du Cadre d'Action de Hyogo, et ayant adhéré depuis 2013 à la déclaration de la Conférence de Sendai. Il a en outre parlé du Système National d'Alerte Précoce, qui se détermine actuellement au niveau régional et communal. Parlant de ces initiatives, le Ministre a signalé que les meilleures pratiques nationales nécessitent d'être redynamisées, appliquées sur l'ensemble de tout le territoire national, et CREWS constitue une opportunité majeure pour la réduction des risques climatiques et des catastrophes à Madagascar. A mentionner que les systèmes d'alertes précoces multirisques font partie des grandes actions prioritaires dans son document de Contribution Prévue Déterminée au niveau National (INDC), pour que le système socio-économique de Madagascar puisse être résilient et adapté au changement climatique. Toujours dans son allocution lors de la cérémonie de lancement de CREWS, le Ministre Ralava BEBOARIMISA a mentionné qu'en matière de gestion des risques de catastrophes, l'objectif de Madagascar est, en premier lieu, de réduire de moitié le nombre de sinistrés climatiques d'ici 2025, avec la coordination du Bureau National de Coordination des Changements Climatiques du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts.

Remise Officielle du Certificat Ambassadeur CAFE à Mr Ralava BEBOARIMISA, Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts

Le CAFE ou Consortium Africain des Fonds pour l'Environnement a été créée en 2011, et s'est fixé comme mission, de construire une communauté apprenante d'acteurs qui partagent les meilleures pratiques, et mettent en œuvre des mécanismes de financement novateurs pour encourager la conservation, la gestion de l'environnement et le développement durable en Afrique.

La 5^e Assemblée Générale (AG) du CAFE a eu lieu le 21 et 22 septembre 2015 à Abidjan, Côte d'Ivoire et a été organisée par la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI). Cette AG a été marquée par des résultats concrets, aussi bien en termes de gouvernance que de fidélisation de ses membres.

Pour honorer les membres sortants et leur témoigner de la gratitude du CAFE, quant à leurs réalisations marquantes au cours de leurs mandats respectifs, le programme Ambassadeur CAFE a été mis en place. Il est à noter que l'Ambassadeur CAFE joue un rôle précieux de promoteur, de sensibilisateur, de conseiller et de Représentant officiel du réseau auprès de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, des bailleurs de fonds traditionnels et/ou privés.

Ainsi, 3 Ambassadeurs CAFE ont été nommés à savoir :

- Timothy FOMETEE, Past President & Executive Committee member, CAFE,

- et Camilla MONTEIRO, RedLac, fondateur, CAFE.

Ces derniers se sont donc vus décernés leur certificat Ambassadeur CAFE lors de l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, le Président du CAFE, les membres du Comité Exécutif, tous les membres et les Amis du CAFE, tiennent à honorer spécialement, son Excellence, Ralava BEBOARIMISA, Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts de Madagascar, 3^e Ambassadeur, pour son dévouement au réseau

- 2011 : Membre fondateur

- 2014 : Membre du Comité Exécutif

- 2015 : Nomination au poste de Ministre de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des forêts, du Gouvernement de Madagascar.

C'est pourquoi, la remise officielle du certificat Ambassadeur CAFE de M. Le Ministre a été effectuée le Lundi 19/10/2015 dans les locaux du MEEMF – Antsahavola, en présence des Représentants de la Délégation Malgache (Fondations FAPBM/TANY MEVA) et des hauts Responsables de l'Etat, du corps diplomatique et des partenaires techniques et financiers.

plomatique et des partenaires techniques et financiers.



L'Assemblée Générale (AG) est l'activité la plus importante du réseau. Elle donne l'occasion aux fondateurs d'échanger avec leurs pairs les meilleures pratiques et de mettre en œuvre des mécanismes de financement novateurs en vue d'encourager la conservation, la gestion de l'environnement et le développement durable en Afrique.



Un atelier de renforcement de capacité pour les fonds environnementaux, a ensuite été organisé du 23 au 25 septembre 2015. L'atelier a permis aux participants d'examiner les composantes de la gestion efficace des relations avec les principaux partenaires actuels et potentiels, mais aussi d'explorer des options pour de nouvelles sources de financements et d'investissement. Le thème traité durant l'atelier était : « Négociations avec le secteur privé et coopérations internationales pour les fonds environnementaux ».

Initiative pour l'Emploi Vert à Madagascar (IEVM)

L'initiative pour l'Emploi Vert à Madagascar (2015-2019) est menée par le MEEMF avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement – PNUD.

L'IEVM s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan National du Développement. Son approche concilie une meilleure gestion et valorisation du potentiel naturel et écologique de Madagascar et la promotion de la création d'emplois dans les domaines de l'agriculture durable, de l'électrification rurale, de l'écotourisme, de l'assainissement, du commerce équitable, de reforestation et de logement sociaux afin d'améliorer les conditions de vie des ménages malagasy.

peeler les grandes lignes de l'IEVM, présenter les activités déjà lancées en 2015 ainsi que les perspectives du projet pour 2016.

Une trentaine d'organisations du secteur privé et de la société civile se sont engagées par la signature de l'accord de principe, annonçant ainsi leur volonté de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés: asseoir un cadre politique et réglementaire pour la transition effective de Madagascar vers une économie verte inclusive et à mener les renforcements de capacité de tous les acteurs (Etat, société civile, secteur privé) pour la promotion de la culture d'entrepreneuriat vert, créer 25 000 emplois verts pour des jeunes et des femmes pour les cinq prochaines années.



L'atelier de lancement officiel s'est tenu le mardi 17 novembre 2015 à l'Hôtel IBIS Ankorondrano. Les objectifs étaient de rap-



FANOKAFANA OFISIALY NY TAOM-PAMBOLEN-KAZO 2015 – 2016

Tanjona iray voafaritra ao anatin'ny Paikadim-pirenena ho amin'ny Fampanandrosoa na Paikady Natao Dinasa (PND) ny hampitomboana ny faritra voavoly hazo eto Madagasikara, ka 35 000 ha eo no ezahina hotratrarina amin'izany hatramin'ny taona 2019.

Tao Torotorofotsy, kaominina Andasibe / distrikan'i Moramanga ao anatin'ny Faritra Alaotra Mangoro àry no nanokafana tamin'ny fomba ofisialy ny taom-pambolen-kazo 2015 – 2016, ny faha 18 desambra 2015 lasa teo. Tonga nanatanteraka izany fanokafana ofisialy izany ny Minisitry ny Tontolo Iainana, ny Eko-lojia, ny Ranomasina ary ny Ala Andriamatoa RALAVA Beboarimisa, nontronon'ny Minisitry ny Mponina sy ny Fampivoarana ny Vehivavy ary ny Fiahiana ara-tsosialy, Ramatoa Onitiana REALY sy ireo olo-manan-kaja maro sivily sy miaramila mbamin'ny vahoakan'Andasibe sy Torotorofotsy ary fikambanana maro samihafa.



« Fambolen-kazo, antoky ny fampanandrosoana maharitra » io in-dray no lohahevitra entina manatanteraka izany fambolen-kazo izany amin'ity taom-pambolena ity. Nosafidiana izany lohahevitra izany satria manana anjara toerana lehibe ny ala amin'ny fa-

narenana an'i Madagasikara sy amin'ny ady amin'ny fahantrana ary iankinan'ny ho avin'ny taranaka araka ny nambaran'Andriamatoa Minisitry. Isan'ny lohahevitra nibahan-toerana tamin'ny adivevitra tany amin'ny COP 21 tany Paris farany teo rahateo koa ny momba ny fanajariana ny ala, araka ny voalazany.

Isan'ny nantitrantarin'ny Minisitry ny Tontolo Iainana, ny Eko-lojia, ny Ranomasina ary ny Ala, nandritra ny kabarin'ny maha zava-dehibe ny fambolen-kazo ka nilazany fa ampoky ny soa indroa ny mpamboly hazo fa sady manan-kantenaina no manankialofana. Nitondrany fanentanana ihany koa ny ady amin'ny tavy sy ny doro tanety izay manimba ny Tontolo Iainana no sady miteraka ny fiovaovan'ny toetr'andro

Zana-kazo eo amin'ny 62 karazana eo no novolena tamin'ity fanokafana tamin'ny fomba ofisialy ny taom-pambolen-kazo 2015 – 2016 ity, ka isan'izany ireo karazan-kazo haingam-pitombo, ny hazo zana-tany sy karazan-kazo maro hafa. Ny tanjona moa dia ny hanamaitsoana an'i Madagasikara mba ho lovan'ny taranaka no sady hirosoana mankany amin'ny fampanandrosoana maharitra.



Ouverture de la Campagne régionale de Reboisement 2016 – Analamanga



Le coup d'envoi officiel de la campagne de reboisement régional Analamanga pour l'année 2016, a été donné le 22 janvier dans la Commune Rurale d'Ampanotokana du District d'Ambohidratrimo. Deux mille cinq cent plants d'Eucalyptus robusta et d'Acacia ont été mis en terre sur une surface totale de 2 hectares. Le lancement de la cérémonie a été officié par Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Écologie, de la Mer

et des Forêts. La réalisation de cette événement s'est effectuée avec la contribution du Programme ASA (AgroSylviculture autour d'Antananarivo), par le biais du projet Adiafo, financé par l'Union Européenne.

Rappelons que cette campagne de 2016 est portée sur le thème de « Le reboisement, garant du développement durable ».

Ce reboisement effectué à Ampanotokona servira de préliminaire à la production de bois d'énergie, afin de parvenir à l'atteinte de l'objectif du Programme ASA qui est d'améliorer les revenus des producteurs autour d'Antananarivo et de favoriser l'accès des populations à un marché sécurisé de produits agricoles et de bois énergie. Cette collaboration entre le programme ASA et la DREEMF Analamanga affirme par conséquent l'adhésion des projets/programmes naissants à l'orientation sur la politique de reboisement du Ministère. A noter aussi la présence de Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne durant cette événement.

Madagascar – Mexique : Coopération sur la protection de l’Environnement

Le nouvel ambassadeur du Mexique à Madagascar SEM Mauricio Escanero Fuguroa a été reçu à Antsahavola par le ministre de l’Environnement, de l’Ecologie, de la Mer et des Forêts, Ralava Beboarimisa. Les deux responsables ont surtout discuté durant l’entretien de la coopération entre les deux pays en matière de protection de l’environnement. On a appris à l’issue de la rencontre que le Mexique, grâce à ses expériences, peut aider la Grande Ile sur ce domaine. Le ministre de l’Environnement Ralava Beboarimisa et le nouvel ambassadeur du Mexique ont également parlé de la 13e Conférence sur la Diversité Biologique qui se tiendra à Cancun (Mexique) du 04 au 17 décembre 2016.



Pose -pierre du nouveau bâtiment de la DGE

à Ampandrianomby par Monsieur le Ministre

Le 26 Octobre 2015, après la levée du drapeau à Ampandrianomby, Le Ministre de l’Environnement, de l’Ecologie, de la Mer et des Forêts s’était adressé aux agents du Ministère sous sa tutelle sur le fait de continuer les efforts déjà fournis sur la sensibilisation pour l’interdiction des sachets plastiques, la lutte contre les effets néfastes des feux de brousse et le changement climatique. Il a bien insisté que les 1500 agents du MEEMF au niveau national devraient être les messagers environnementaux, écologiques et forestiers sur l’éducation environnementale pour un changement de Comportement. Le MEEMF a montré l’exemple, quand il va au marché, Il sensibilise les supermarchés et les vendeurs qui utilisent encore des sachets plastiques.

Après son discours, le Ministre de l’Environnement, de l’Ecologie, de la Mer et des Forêts, entouré de ses staffs et tous les agents du MEEMF, a procédé à la pose-pierre du nouveau bâtiment de la Direction Générale de l’Environnement d’Ampandrianomby.

Le Ministre a annoncé que la construction sera finie avant la fin d’année 2015. Le Nouveau bâtiment est composé de 9 bureaux au Rez de chaussé et 09 bureaux au 1er étage.



INTEGRATION DE LA DIMENSION ENVIRONNEMENTALE : Les premiers responsables des Cellules Environnementales au sein des Ministères ont effectué des partages des plans d’action verts

En application des arrêtés portant sur l’institution au sein de chaque Ministère une Cellule Environnementale (CE) chargée de l’intégration de la dimension environnementale dans les politiques sectorielles respectives, ainsi que l’instauration de la plate forme des Cellules environnementales constituant un référentiel de base ;aussi suite aux recommandations de la première réunion annuelle des membres des Plates Formes des CE, le ministère de l’Environnement, de l’Ecologie, de la Mer et des Forêts, par le biais de la Direction de l’Intégration de la Dimension environnementale (DIDE), avec l’appui financier de la PAGE/GIZ, a organisé une deuxième réunion ce 03 Décembre 2015 dernier à l’IKM Tour Sahavola Antsahavola .

gestion de l’environnement a été effectué ; la situation d’avancement des plans d’action verts de chaque CE est aussi connue et les informations pertinentes relatives aux réalisations sont partagées ; ainsi malgré les contraintes que soient matériaux soient financiers chaque Cellule environnementale avait eu le courage d’élaborer son plan d’action vert pour l’année 2016 et de faire connaître leurs perspectives.

Lors de cette réunion, les participants, après des discussions, ont adopté officiellement le logo des Cellules environnementales. Le fil conducteur ayant motivé la conception de ce logo étant comme suit : « forme en arc exprimant la lettre C (Cellule) avec le feuillage à l’intérieur en forme E (Environnementale), Il s’agit en fait de diffuser des messages avec la paume de main qui transmet la mission et les rôles des Cellules Environnementales pour un Environnement sain (salama) et bien géré (mirindra) ». Le slogan des Cellules Environnementales a été délibérément libellé en langue malgache et ce en véhiculant le message suivant : « Tontolo lainana salama sy mirindra....fampandrosoana lovain-jafy ».Ensuite le partage des informations ayant trait à la





DREEMF
Madame RAKOTOARISOA Dina

Transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables

Le jour du 06 Décembre 2015 s'est déroulée à Morafenobe la signature officielle ou la ritualisation des contrats de transfert de gestion des forêts et des ressources naturelles renouvelables aux trois associations des communautés locales de base dans le District de Morafenobe, à savoir le VOI MAHASOA du Fokontany d'Andramy, Commune rurale d'Andramy, VOI MANAJARY du Fokontany de Beravina, Commune rurale de Beravina et le VOI MITSINJO NY HO AVY du Fokontany de Morafenobe, Commune rurale de Morafenobe.



Déclaration officielle des trois contrats de transfert de gestion des ressources naturelles par le Préfet de Maintirano

Nouvelles Aires Protégées

Après l'obtention du décret portant création définitive de la Nouvelle Aire Protégée « Mandrozo », Communes rurales de Tambohorano, Andranovao et Veromanga, District de Maintirano (Décret n°2015-714 du 23 Juillet 2015), et celui de la NAP « Complexe Tsimembo-Manambolomaty », Communes rurales de Masoarivo, Trangahy et Antsalova, District d'Antsalova (Décret n°2015-715 du 23 Juillet 2015), l'institutionnalisation de ces deux Aires Protégées nouvellement créées s'est tenue à la salle de Kivohin'ny Ampela de Maintirano le 16 Novembre 2015. La cérémonie a été dirigée par le Chef de Région de Melaky et le Préfet de Maintirano avec la présence des autorités locales, des responsables des Services techniques décentralisés, et des communautés locales de base. Depuis 2008, le Promoteur « The Peregrine Found, Madagascar Project » a pris l'initiative de la création de ces deux Aires protégées à l'intérieur desquelles sont inclus le Site Ramsar de Mandrozo et le Site Ramsar Tsimembo-Manambolomaty Antsalova qui ont d'importance particulière de la Région de Melaky.

Grâce à la collaboration étroite avec la Compagnie MADAGASCAR OIL S.A. et avec l'appui technique de la DREEMF Melaky a été accomplie la mise en place de ces trois contrats de transfert de gestion dont le principal objectif est de conserver les forêts naturelles restantes, de renforcer les travaux de reboisement des plants forestiers et de protéger les autres ressources naturelles comme le sol, les sources d'eau.

Cette cérémonie de ritualisation a vu la participation des autorités locales et régionales (Chef de Région de Melaky, Préfet de Maintirano, Député de Madagascar élu à Morafenobe, Chef du District de Morafenobe, les Maires des Communes concernées, et évidemment les communautés locales de base).



Signature des trois contrats de transfert de gestion par le Directeur de la DREEMF Melaky

Restauration des mangroves

Dans le cadre de lutte contre les effets néfastes du changement climatique et la dégradation des zones côtières, des travaux de restauration de mangroves ont été réalisés dans la Région de Melaky avec l'encadrement technique du WWF installé à Maintirano. Les Services techniques décentralisés, à savoir la DREEMF Melaky et la DRRHP Melaky, ont participé effectivement à cette restauration de mangroves, et les populations locales. 29 959 propagules sur 7 hectares ont été mises en terre dans trois Communes :

- 9630 propagules (2 ha) dans le Fokontany de Manombo, Commune rurale Betanatanana (District Maintirano) ;
- 4056 propagules (1 ha) dans le Fokontany de Soahany, Commune rurale Soahany (District Antsalova) ;
- 16273 propagules dans (4 ha) le Fokontany Benjavilo, Commune rurale Masoarivo (District Antsalova).

L'espèce principale de restauration est le tangambavy (Ceriops tagal).

Festival de Bandro

Le thème « L'état de conservation et le devenir de Bandro dans son habitat naturel » a été véhiculé pendant le festival des Lémuriens, plus spécifiquement « festival de Bandro », au niveau de la Région Alaotra-Mangoro, District d'Ambatondrazaka, Commune Ambatosoratra, le 20 novembre 2015.

La journée a été marquée par un carnaval qui prend départ au bureau de la Commune Rurale d'Ambatosoratra et qui ne s'arrête qu'au camp de Bandro à Andreba. Avant l'ouverture officielle de la cérémonie, chaque entité, tels les Tangalamena, les Autorités Locales, les ONG et Associations chargés de la gestion et de la protection de la NAP Lac Alaotra ainsi que les Service Technique Déconcentrés directement concernés, interviennent selon sa compétence, à une sensibilisation massive pour la protection de Hapalemur griseus alaotrensis et son habitat. La matinée a été clôturée par la visite du Camp Bandro.

Un atelier avec des participants majoritairement constitués par les membres des VOI, les villageois et les leaders traditionnels a eu lieu dans l'après-midi.



Après la discussion centrée sur la gestion de la NAP et la collaboration avec le VOI, la gestion de l'agriculture dans les marais, la résolution des problèmes liés aux Bandro élevés en captivité dans les villages aux alentours du Lac Alaotra ainsi qu'à la promotion de l'écotourisme, les actions suivantes ont été envisagées:

- Evaluation des VOI ;
- Application des "Dina" déjà existant ;
- Sensibilisation au niveau des masses media sur la conservation de l'environnement ;
- Mise en place d'un centre de mise en quarantaine des animaux capturés ;
- Redynamisation de la plantation des zetra ;
- Motivation des autorités locales par l'application de la transparence à la gestion des droits d'entrée au Parc.



DREEMF
Madame RAKOTOARIMANANA Josette

- L'inauguration officielle des Nouvelle Aires Protégées « Site Bioculturel d'Antrema », Commune rurale de Katsepy, District de Mitsinjo et du « Complexe Mahavavy Kinkony », District de Mitsinjo, Région Boeny a été effectuée le 26 et le 27 novembre 2015 en présence du représentant du Premier Ministre et du représentant MEEMF et des autorités régionales et locales. Ces nouvelles aires protégées ont obtenu leur statut définitif respectif selon le décret N°2015-712 du 21 avril 2015 portant création de l'aire protégée « Site bioculturel d'Antrema », commune rurale de Katsepy, district de Mitsinjo et du décret N°2015-718 du 21 avril 2015 portant création de l'aire protégée « Complexe Zones Humides Mahavavy Kinkony », District de Mitsinjo, Région Boeny.

- 5 Comités de Suivi Evaluation de feux de brousse et de forêts ont été créés dans les districts de Mahajanga II, Marovoay, Ambato Boeny, Mitsinjo, Soalala. Ces comités sont dirigés par

le Chef de District et composés de représentants de la CEEMF, CIRDA, CIREL, Brigade de ZP.

- 20 Transfert de Gestion ont été évalués et 3 Transfert de gestion ont été nouvellement créés dans la région Boeny.



Participation des Agents du MEEMF à la Formation en Feux tactiques et Brûlages dirigés à IVATO



Chaque année, des milliers et des milliers d'hectares de forêts disparaissent suite aux feux de brousse et feux de forêts à Madagascar. En effet, en 2014, 180 000 hectares de superficies incendiées et 54 164 points de feux ont été enregistrés dont 7 365 points de feux de forêts et 46 799 points de feux non forêts selon les données provenant du suivi satellitaire des feux.

Conscientes de la gravité des impacts des feux sur la vie de la population et en considérant les feux de brousse comme catastrophes majeurs, plusieurs institutions se sont déjà mobilisées pour limiter les dégâts. Pour sa part, le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC), dans le cadre des actions de coopération militaire entre la France et Madagascar, a mis en place un plan de formation étalé sur cinq années pour améliorer les moyens de lutte contre les feux à Madagascar. La formation est réalisée, au profit du Corps de Protection Civile, du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, du Ministère de l'Agriculture et du développement Rural, du Ministère de l'élevage et de la Protection Animale et des pompiers, par des experts français mandatés par la Direction de la coopération de Sécurité et de Défense.

La première formation a été réalisée en 2014 qui a permis de former 31 personnels au niveau équipier intervention de lutte

contre les feux (FDF1), de décerner 31 initiations aux techniques de brûlage dirigé ainsi que 7 attestations brûlages dirigés niveau 1. Pour l'année 2015, les stagiaires du MEEMF ont été reconduits pour acquérir le niveau 2 de la formation.

L'objectif global de la formation consiste à améliorer les moyens de lutte contre les feux de forêts et de brousse à Madagascar. Elle doit permettre, à terme, d'avoir des référents nationaux dans le cadre du groupe interministériel sur la gestion des feux en milieu naturel à Madagascar ainsi que de disposer des personnels détenant le savoir-faire pour réaliser les actions suivantes :

- Lutte contre les feux de brousse et feux des forêts avec des véhicules adaptés.
- Utilisation des techniques de brûlages dirigés au profit des populations locales et réalisation de pare-feu
- Utilisation du feu comme technique d'extinction des incendies en milieu rural (feux tactiques)

Le Ministère a été appuyé financièrement par la GIZ/PAGE pour que ses agents puissent suivre la formation dans le même cadre que les autres Institutions.

Forum National MIHARI 2015 du 11 au 16 Octobre à Mananara Nord («Mitantana Harena an-dRanomasiina avy eny Ifotony»)

La troisième édition du Forum National réseau LMMAs « MIHARI » s'est déroulée dans la ville de Mananara Nord du 11 au 16 Octobre 2015.

MIHARI, connu sous l'appellation « Mitantana Harena an-dRanomasiina avy eny Ifotony » est une plateforme de collaboration réunissant tous les acteurs impliqués dans la gestion communautaire des ressources marines et côtières, en particulier les représentants des communautés locales et les organismes qui les appuient.

Une LMMA est définie comme « une zone principalement marine et/ou côtière qui est gérée au niveau local par des communautés côtières, des propriétaires fonciers et/ou des représentants locaux du gouvernement qui résident ou sont basés dans la zone en question ».

Ce forum a vu la participation des représentants de toutes les LMMAs de Madagascar, des Organisations Non-Gouvernementales (ONGs) qui les appuient et des Autorités Nationales, Régionales et Locales. Le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts a été représenté par Monsieur André TAHINDRO, Directeur Général de la Mer et Mme RAHARISOA Clara, Chef de Service de Création et Gestion des Aires Marines Protégées.



Le Forum a été ouvert officiellement par Monsieur le Directeur Général de la Mer. Dans son discours, Monsieur le Directeur Général a mentionné que nos écosystèmes marins et côtiers sont parmi les plus productifs mais également les plus fortement menacés par les pressions anthropiques en dehors des effets cumulés du changement climatique.

Selon toujours Monsieur le Directeur Général « la promotion des Aires Marines Protégées (AMPs) à gestion communautaire (LMMAs) présente plusieurs avantages dans la mesure où ces LMMAs assurent une gestion durable des ressources marines et côtières, contribuent à la

sécurité alimentaire des populations locales et à la lutte contre la pauvreté. Elles engendrent également une forte appropriation et motivation de la part des communautés locales concernées, constituant ainsi un mode de gestion locale efficace. » En outre, selon le Directeur Général, « l'approche LMMAs s'inscrit dans la politique de gestion de proximité favorisée par les autorités actuelles. »



Au terme de ce forum, le Réseau MIHARI va contribuer à la mise en œuvre de la « Promesse de Sydney » en transformant ses aires marines de gestion communautaire en Aires Protégées Marines Gérées Localement. Pour atteindre ses objectifs, les LMMAs doivent bénéficier d'un cadre légal. En conséquence, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts s'est engagé à élaborer, en coordination avec le Comité de Pilotage de la Promesse de Sydney récemment établi, un projet de texte destiné à définir le statut juridique des LMMAs et à réglementer les activités futures de ces dernières dans le cadre « d'aires marines protégées gérées localement ».



Projet de Conservation des Dugongs et des Herbiers de phanérogames marines



Biologie et Ecologie des Dugongs

Le dugong (nom scientifique : *Dugong dugon*), connu sous le nom de vache de mer, ou lambohara, lambodriake sur les côtes de Madagascar, est un mammifère marin dans l'Ordre des Siréniens, et dans la Famille des Dugongidae (cf. Photo Dugong). Il est le seul genre répertorié dans cette Famille. Le dugong est le seul herbivore marin qui se nourrit principalement d'herbiers marins dans les eaux peu profondes côtières tropicales et subtropicales de l'Indo-Pacifique, de l'Afrique de l'Est à Vanuatu. Un dugong adulte peut atteindre une taille jusqu'à trois mètres, peser jusqu'à 500 kg, et vivre pendant 70 ans. Il peut manger jusqu'à 40 kilogrammes d'herbiers par jour.

Pressions anthropiques sur les dugongs

Les dugongs ont joué un rôle important pour les cultures humaines de diverses façons pendant des milliers d'années. Des produits dérivés ont été utilisés à partir des dugongs, notamment leur huile, os et dents, lesquels ont été souvent utilisés comme médicaments traditionnels. En outre, la chasse, les captures accessoires et les accidents occasionnés par les bateaux, et aussi la dégradation de leurs habitats (les herbiers de phanérogames marines) ont eu également des impacts négatifs sur les populations des dugongs. En raison de ces pressions anthropiques, les populations de dugongs ont subi depuis le siècle dernier un déclin global d'environ 20 pour cent. Bien que les estimations de la taille de la population de dugongs dans la région de l'Afrique de l'Est (incluant Madagascar) sont en grande partie anecdotiques, à part les centaines d'individus observés lors des suivis aériens effectués au niveau de l'archipel de Bazaruto au Mozambique, néanmoins, on avait pu observer seulement moins de dix individus sur les côtes de Madagascar, lors de la Campagne de Recensement des Mammifères marins et autres Mégafaunes Pélagiques par Observation Aérienne effectuée dans le sud ouest de l'Océan indien tropical en 2010 (REM-MOA). Cette observation marque encore toutefois la présence effective de ces mammifères marins dans nos eaux côtières.

De ce qui précède, il paraît évident que le dugong disparaîtra de la majorité de leurs aires de distribution sans des actions de conservation immédiates et significatives. Sa durée de vie longue combinée à sa reproduction lente, son aire de distri-

bution très étendue et sa dépendance sur les habitats d'herbiers marins font des dugongs très vulnérables aux nombreux impacts anthropiques. En outre, compte tenu de la capacité des dugongs à migrer au-delà des frontières, la coordination des initiatives de gestion à travers ces frontières est cruciale pour leur survie dans le long terme.

Cadre international de la protection des dugongs

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) a inclus les dugongs dans la liste des espèces considérées comme Vulnérables au niveau global (2009). Il est aussi listé dans l'Annexe I de la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages en danger (CITES) et répertorié dans la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices d'Animaux Sauvages (CMS). Madagascar est partie à ces Conventions et il est également signataire du Mémorandum d'entente sur la Conservation et la Gestion des Dugongs et de leurs habitats, à travers leurs aires de distribution (UNEP/CMS Dugong MoU). Vingt-un pays ont actuellement signé le MOU sur les dugongs. Le MoU est conçu pour faciliter les actions au niveau national et transfrontalier, en vue de la conservation des populations de dugongs et de leurs habitats.

Le Projet actuel de Conservation des Dugongs et des Herbiers

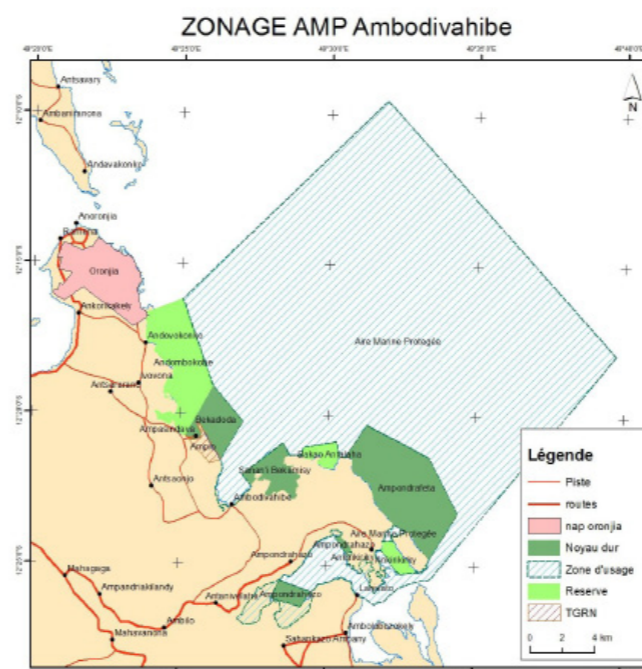
Ce Projet sera basé sur les efforts de conservation futurs en cours appuyés par les pays participants et les organisations impliqués dans ce projet au niveau local, national et régional. Le Projet est exécuté par le 'Mohamed bin Zayed Species Conservation Fund' avec le financement de GEF, l'appui du PNUE pour sa mise en œuvre, et l'appui technique du 'CMS Dugong MoU Secretariat'. Il a commencé le 01 Janvier 2015 et se terminera au 30 Septembre 2018. Huit pays y sont impliqués notamment, Sri Lanka, les Iles Salomon, Mozambique, Malaisie, Madagascar, Indonésie, Vanuatu et Timor-Leste, avec 27 partenaires et 40 projets nationaux. Madagascar possède 6 projets individuels gérés respectivement par Blue Ventures (02 projets), Conservation Centered Community (C3), Wildlife Conservation Society, Madagascar National Parks/COSAP et la Direction Générale de la Mer (DGMer) du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEMF).

La Première Réunion du Comité de Pilotage Exécutif de ce Projet GEF s'était tenue à Colombo, Sri Lanka du 20-22 Octobre 2015, et avait permis de statuer sur les modalités opérationnelles de ce Projet ; d'établir les contacts avec les autres collègues des autres pays pour les échanges d'informations et d'expériences ; d'appréhender les aspects scientifiques pertinents à considérer dans le cadre de ce projet et d'identifier les experts appropriés ; de discuter des incitations à promouvoir au niveau des communautés locales concernées ; et des aspects de 'communication' à développer durant toute la vie du Projet.

Contact : Rémi RATSIMBAZAFY, Directeur de la Préservation de la Qualité de la Mer et des Zones Côtières, rratsimbazafy@gmail.com.

ANNONCE OFFICIELLE DE L'AIRES MARINE PROTÉGÉE D'AMBODIVAHIBE (du 02 au 12 Décembre 2015)

La Baie d'Ambodivahibe est située à 30 km au sud – Est d'Antsiranana, elle occupe la zone marine et littorale entre le Fokontany d'Ivovona dans le nord et celui d'Ampondrahazo dans le sud. Le village qui borde la baie est le village d'Ambodivahibe. La forêt Ampio se trouve entre le Fokontany Ambodivahibe et Ivovona. Deux autres villages sont néanmoins proches de la baie; le village d'Ampondrahazo, à l'Est et le village d'Ivovona au Nord. La distance entre la passe de Diégo et la baie est approximativement 10 km. La baie baigne dans l'Océan Indien. De par sa forme, elle n'est pas complètement exposée au vent océanique. Les coordonnées géographiques du site sont de Latitude 12° 23'05 S et de Longitude de 049° 26' 41", 7 E et l'aire protégée occupe une superficie de 39 764 ha.



L'aire marine protégée d'Ambodivahibe a obtenu son statut de protection définitive à la fin du mois d'Avril de cette année. L'obtention de ce nouveau statut qui permet la participation effective des communautés locales a requis la notification officielle de toutes les parties prenantes à tous les niveaux (local, régional et national). Cette notification officielle a été précédée par une visite de quelques sites comme : Ambavarano et Ampondrafeta.

La plupart des autorités invitées ont été présentes ou se sont fait représentées (chef de région Diana, Chef du District) à cet évènement. Toutes les personnes qui ont pris la parole ont affirmé l'importance du décret marquant l'officialisation de la protection définitive du site d'Ambodivahibe, laquelle contribuera à la gestion durable de cette aire marine protégée (AMP). La Conservation Internationale (CI) à travers sa Senior Director des Operations a relaté l'historique de l'intervention de l'organisation dans la gestion du site depuis plus de 10 ans et a promis de continuer à le faire, aussi longtemps que les moyens mis à sa disposition le permettront.

Il convient également de signaler que d'autres manifestations ont suivi la cérémonie officielle attribuant un nouveau statut au

site d'Ambodivahibe; la Direction Régionale de Pêche et Aquaculture de Diana a annoncé officiellement la fermeture des réserves marines dans l'AMP d'Ambodivahibe. Cette fermeture durera trois mois et l'ouverture aura lieu au cours du mois de Mars 2016. En outre, les communautés locales ont été dotées de matériels et d'équipements de suivi et de patrouille en mer, tels que des gilets d'identification, shorts, casquettes, imperméables, matériels de plongées, y compris des combinaisons, masques et palmes. Mais le plus grand évènement de la journée a été l'inauguration de l'infrastructure d'adduction gravitaire en eau potable dans le village de l'Ivovona.



Le Directeur des Aires Marines Protégées (DAMP) du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des forêts (MEMF) a rappelé l'ancrage institutionnel de l'Aire Marine Protégée (AMP) d'Ambodivahibe ainsi que la législation en vigueur qui régit les AMPs à Madagascar. Il a informé aussi l'assistance sur le défi actuel dans la mise en œuvre de la Promesse de Sydney en triplant les superficies des AMPs à Madagascar d'ici 10 ans.



Les autorités locales et régionales, quant à elles, ont exprimé également leur volonté de collaborer avec la CI dans la gestion du site, en coordination avec les communautés locales. Le Directeur du Développement de la Région (DDR) a insisté sur la volonté de la Région de Diana de collaborer avec les organisations œuvrant pour l'environnement. A ce sujet, il a rappelé que les aires protégées sont des leviers de développement dans la région puisqu'elles touchent des domaines multisectoriels. Le représentant du Préfet d'Antsiranana II a clôturé la série de discours par la lecture du décret portant la création définitive de l'AMP d'Ambodivahibe.



Office National pour l'Environnement

Le décret MECIE a vingt ans

« De l'évaluation environnementale vers la responsabilité sociétale des entreprises : 20 ans, l'avenir dès à présent »

Le premier décret opérationnel de Mise En Compatibilité des Investissements avec l'Environnement, qui régit le processus d'évaluation environnementale à Madagascar était le Décret 95-377 du 23 mai 1995. Il a été une refonte du Décret 92-926 du 21 octobre 1992. En célébrant le 20^{ème} anniversaire du décret MECIE, l'ONE a voulu marquer et faire partager, les bonnes pratiques, les expériences et les vécus des projets ayant un permis environnemental. Ces pratiques évoluent autour de l'application, du suivi des recommandations des cahiers de charges environnementales délivrés avec le permis environnemental ou

Les Conférences

Deux thèmes ont été discutés au cours des conférences: «La MECIE et la RSE» ainsi que «La MECIE et la Gestion de la biodiversité»

« La MECIE et La Responsabilité Sociétale des Entreprises »



L'intérêt que vont porter les entreprises aux enjeux de développement durable va se traduire par ce concept de RSE, en y intégrant une contrainte propre au monde des entreprises : celle de la performance. Pour assumer cette responsabilité, il faut au préalable que les entreprises respectent la législation en vigueur, la MECIE entre autres, et les conventions collectives conclues entre partenaires sociaux.

La RSE commence à faire son chemin à Madagascar et la MECIE est un de ses précurseurs en tant que « hard Law » de la RSE dans le pays.

La vingtième année de la MECIE sera une opportunité pour :

- Discuter de la RSE, de ses enjeux pour le pays et de voir son articulation avec la MECIE ;
- Faire un premier état des lieux à travers les expériences de quelques projets dans le pays ;
- Prendre connaissance de l'état des lieux et des initiatives pour la RSE en Afrique ;

le plan de gestion environnementale du projet.

Le Décret MECIE est l'instrument qui oblige les investisseurs à respecter l'environnement naturel et le social sans compromettre le développement économique de leur projet. En effet, l'acceptation sociale et l'intégration dans le milieu d'implantation sont nécessaires pour le cycle de vie du projet. C'est pour cela que des thèmes touchant le processus d'application de ce texte ont été discutés lors des sessions techniques en table ronde et en conférence durant les trois journées de la célébration.

- Ecouter les points de vue des parties prenantes (Promoteurs, OSC, consommateurs, administration, etc...)
- Identifier des axes pour promouvoir la RSE.

«La MECIE et la gestion de la biodiversité»

Les objectifs de la conférence sont de présenter dans quelles mesures l'application du décret MECIE favorise-t-elle une meilleure gestion de la biodiversité et de voir quelles sont les articulations entre le MECIE et les divers instruments de gestion de l'environnement à Madagascar dont la gestion des informations environnementales, le système d'aires protégées, les compensations et les considérations des valeurs des capitaux naturels

En effet, la question de la compensation des impacts des projets sur la biodiversité suscite de nombreux débats. Respecter le principe « no net less » (pas de perte nette) de biodiversité est la tendance actuelle. Mais devant l'absence d'exigences clairement formulées en termes de moyens techniques, juridiques et financiers, des débats et des échanges d'expériences sur comment les projets d'investissement vivent ce principe de « no net less ».



Les Tables rondes

Deux thèmes ont été choisis pour alimenter les échanges : «La MECIE et le renforcement de la capacité nationale» et «Participation et responsabilité citoyenne dans l'évaluation environnementale»

La MECIE et le renforcement de la capacité nationale



Les objectifs visés pour ce thème ont été :

- évaluer les capacités nationales dans le domaine de l'évaluation environnementale à tous les niveaux
- Proposer des recommandations en vue du renforcement des capacités des différents acteurs à tous les niveaux
- Définir les capacités (techniques, humaines, financières, matérielles, ...) nécessaires pour chaque niveau pour un système MECIE effectif et efficace (en insistant sur les démarches à adopter et les procédures à suivre)

La question principale à laquelle il faut apporter des réponses est la suivante « Comment assurer l'internalisation du MECIE au niveau des acteurs pour déboucher vers des recommandations ou des pistes d'orientations en vue de la pérennisation du processus MECIE ? »

La participation et responsabilité citoyenne dans l'évaluation environnementale



L'objectif de ce dernier thème est de permettre à l'assistance d'avoir une vision partagée sur la place de la participation et de

la responsabilité citoyenne à l'Évaluation Environnementale et au suivi des Plans de Gestion Environnementale (ou PGE). Pour cela, il est nécessaire de préciser, voire renforcer, les rôles des différentes parties prenantes en matière d'évaluation par le public et dans le suivi du Plan de gestion environnementale. Et enfin, de proposer des recommandations sur le processus de participation du public à l'évaluation environnementale.

Exposition

Les stands d'exposition ont été un espace de présentation des bonnes pratiques de gestion environnementale et de partage d'expériences dans l'application du décret MECIE, des projets ayant un permis environnemental, des bureaux d'études spécialisés en études d'impact environnementales, des représentants de la société civile et des ONG œuvrant pour la protection de l'environnement.

Animations et jeux concours pour les lycéens et étudiants



Un jeu-concours a été organisé pour les lycéens et les étudiants afin d'éveiller leur conscience environnementale et pour les sensibiliser sur l'environnement, le décret MECIE, le développement durable et les éco gestes quotidiennes qu'ils peuvent faire pour la planète.

Ce fut une occasion pour faire connaître aux étudiants les activités de l'ONE et plus particulièrement le pourquoi du décret MECIE. L'activité constitue un moyen pour inciter les étudiants à élargir leur horizon et acquérir de nouvelles connaissances sur l'environnement, la biodiversité et le développement durable.

En tout, 287 lycéens et 60 étudiants ont participé au jeu-concours. Ils proviennent de 5 lycées et de 6 universités et instituts supérieurs d'Antananarivo

Convention de Minamata sur le mercure : vers l'inventaire des sources de rejet du mercure dans l'environnement à Madagascar, Octobre 2015 au Février 2016

Depuis sa signature en Octobre 2013, plusieurs activités ont été déjà menées en termes de mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure, telles que : l'étude sur le contrôle des importations et d'établissement des solutions de rechange des produits contenant du mercure, les séances de sensibilisation au niveau central et régional sur les effets néfastes du rejet et de l'émission du mercure sur la santé humaine et l'environnement, l'élaboration d'un guide de sensibilisation pour la gestion des déchets contenant du mercure, les évaluations des institutions, des infrastructures nationales et des

besoins en renforcement des capacités nationales pour gérer de façon écologique et rationnelle le mercure et les déchets qui en contiennent à Madagascar, ainsi que l'évaluation de la législation nationale relative à la gestion de mercure.

Dans le cadre de l'évaluation Initiale de la Convention de Minamata sur le mercure, un expert international sur l'identification et la quantification de rejet du mercure sur l'environnement a mené un atelier de formation sur la réalisation d'un inventaire de rejet du mercure à Madagascar, du 19 au 21 Octobre 2015 au MOTEL Anosy, Antananarivo Madagascar.



Cet atelier a vu la participation des membres du Comité national de mise en œuvre de ladite Convention qui sont impliqués directement à cet inventaire et l'équipe nationale qui va mener l'inventaire à Madagascar.

Ainsi, l'inventaire des sources de rejet du mercure est actuellement en cours dans la grande Ile et les résultats de cette activité figurent parmi les outils nécessaires pour l'élaboration d'un Plan National d'Actions pour la mise en œuvre de cette Convention.



Lutte contre l'utilisation des sachets plastiques : les plus jeunes âges sensibilisés et conscientisés

Depuis le 1er octobre 2015 dernier, la production, la commercialisation et l'utilisation des sachets plastiques à brette moins de 50 micron sont interdites sur le territoire malagasy. L'éducation et la sensibilisation pour le changement de comportement des citoyens Malagasy pour réduire l'utilisation des sachets plastiques continuent. Cette fois-ci les élèves de la classe de 8ème venant de la ville d'Antananarivo ont été sensibilisés sur les effets néfastes de l'utilisation des sachets plastiques, tant sur la santé humaine que sur l'Environnement. Environ 850 élèves venant de 5 EPPs de la 4ème Arrondissement

(EPP Madera Namontana, EPP Antanimbarinandriana, EPP Soanierana, EPP Manakambahiny, EPP Atsinanan'iMahamasina) ont été conviés au Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza, pour assister à une séance de sensibilisation organisée par le Parc Botanique et Zoologique de Tsimbazaza, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts, le Ministère du commerce et de la consommation, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et la Commune Urbaine d'Antananarivo.



On a pu constater au cours de cette séance, que ces jeunes élèves sont conscients des effets néfastes des sachets plastiques. Ils ont même proposé des alternatives en agitant des sacs en papier qu'ils ont fabriqué eux-mêmes. Lors de son dis-

cours d'ouverture, le Ministre du Commerce et de la consommation a réitéré que ces enfants sont les meilleurs vecteurs de sensibilisation pour les adultes et sont les plus aptes à sensibiliser les membres de leur famille à ne plus utiliser les sachets



Lanonam-pifampiarahaban'ny fianakaviam-ben'ny Minisiteran'ny Tontolo Iainana, ny Ekolojia, ny Ranomasina ary ny Ala

Noho ny fahatratrarana ny taona vaovao 2016 dia nifanome fotoana tetsy amin'ny « Espace La Villa Verte » etsy Ambatomirahavavy ny fianakaviam-ben'ny Minisiteran'ny Tontolo Iainana, Ekolojia, ny Ranomasina ary ny Ala ny zoma faha 22 janoary lasa teo.

Tonga nanome voninahitra izany lanonana izany Andriamatoa Minisitra RALAVA Beboarimisa sy Ramatoa vadiny, notronon'ireo mpiara-miasa akaiky aminy sy ireo talem-paritra isan'antokony avy.

Nandritra ny fandraisam-pitenenana nataon'Andriamatoa Minisitra dia nanao jery todika ny zava-bitra rehetra izy no

namariparitra sahady ny asa hotanterahina amin'ity taona vaovao ity sy ny ho avy rehetra, mba hanatratrarana miaraka ny tanjona iombonana dia ny fiarovana sy ny fikajiana ny Tontolo Iainana mba hampandroana an'i Madagasikara araka ny tanjon'ny Paikadim-pirenena ho amin'ny Fampandrosoana na Paikady Natao Din'asa (PND). Nantitranteriny ihany koa fa ilaina ny firaisan-kina sy ny fifankatiavan'ny mpiara-miasa mba hahatongavana amin'ny tanjona kendrena.

Ny namaranan'Andriamatoa Minisitra ny lahateniny dia ny firariantsoa ny rehetra hahaleo hahalasana amin'ny adidy aman'andraikitra sahanin'ny tsirairay avy mba ho fanasoavana an'i Madagasikara sy ny taranaka ho avy, dia ny fikajiana sy fiarovana ny Tontolo Iainana.



FANABEAZANA ARA-TONTOLO IAINANA: FANALAHIDIN'NY FAMPANDROSOANA MAHARITRA



POLITIKAM-PIRENENA MIKASIKA NY FANABEAZANA MOMBA NY TONTOLO IAINANA HO AMIN'NY FAMPANDROSOANA LOVAIN-JAFY (PErEDD) (Tohiny)

Toy ny ahoana ary ny torozotra arahina?

Miainga amin'ny torozotra izay efa voafaritra mazava tsara mialoha ny asa rehetra mahakasika ny Fanabeazana ho an'ny tontolo iainana sahanin'ny mpiantsehatra sy ny mpiaramiobon'antoka. Izany no natao dia ny mba ahafahana mampifandrindra ny asa rehetra izay atao eny ifotony. Noho izany dia avy aminy no ahafana mandrindra ny asa.

Miisa enina (6) izany torozotra izany:

- Fampidirana ny foto-kevitra ny Fanabeazana ho an'ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana maharitra amin'ny asa fanabeazana sy fanofanana rehetra, ary fampifanarahana izany amin'ny zava-misy eny ifotony: ampidirina ho vontoa-timpianarana sy eo amin'ny fomba enti-mampianatra.

- Fametrahana Vovonana hanamorana ny fifanakalozana, ny fandrindrana mandavan-taona ary ny fanaraha-maso sy fanombanana, mba hampivoitra fiaraha-miasa maty paika eo amin'ireo mpiantsehatra rehetra amin'ny fanatanterahana ny Pôlitikam-pirenenan'ny Fanabeazana ho an'ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy: ho fanomezana lanja ny fifaneraserana indrindra ny eny ifotony.

- Serasera mandava-taona miompana amin'ny Fanabeazana ho an'ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy eny anivon'ny haino aman-jery, ny Teknolojia vaovaon'ny fampitam-baovao sy ny serasera, sy ireo asa atao eny ifotony: mba ho adidin' ny mpiantsehatra rehetra miasa eo amin'ny sehatry ny asa fanaovan-gazety sy ny Teknolojia vaovaon'ny

fampitam-baovao ny fanabeazana ho an'ny tontolo iainana.

- Fampivondronana ireo fahalalana azo sy fampiroboroana ny asa fikarohana: mba ho fanomezana-danja ireo asa fikarohana ahafahana manatsara ny asa fanabeazana.

- Fidirana an-tsehatry ny Fanjakana eo amin'ny lafiny fanatanterahana asa sy famatsiam-bola mba hanomezana lanja manokana ny fanabeazana misahana ny tontolo iainana na eo amin'ny lafiny ara-kevitra izany na eo amin'ny lafiny ara-bola.

- Fidirana an-tsehatry ny mpiara-miombon'antoka sy ny mpiantsehatra rehetra mba handray anjara arak'asa sy ara-bola amin'ny Fanabeazana ho an'ny tontolo iainana ho amin'ny fampandrosoana lovain-jafy.

Mba hahatomombana ny fanatanterahana izao pôlitika izao, inona no fepetra takiana?

Mila fanjakana marin-toerana mba isian'ny fitohizampitantanana ho antoky ny fahombiazan'ny fanabeazana. Mba tsy hitoetra ho soratra fotsiny ihany izao politika izao dia mila ny fisian'ireo mpandimby.

Amporisihina ny fampiasana ny teny Malagasy, izay "tenindreny", ho fitaovan-tserasera sy fampitana fahalalana. Hanampy betsaka amin'ny fampitana ireo hafatra momba ny tontolo iainana sy amin'ny fifankahazoana eo amin'ny fanatanterahana ny asa fanabeazana ho an'ny tontolo iainana izany.

mbola hitohy



Le Jujubier commun ou Mokonazy

Noms communs : Jujubier commun, Dattier chinois, Chichourlier, Guindanlier, Pomme surette, Mokonazy en malagasy

Nom latin : Ziziphus jujuba

Famille : Rhamnacées

Type de plante : Arbre fruitier

Le jujubier commun ou Ziziphus jujuba, surnommé le « dattier chinois », « chichourlier » est une espèce rustique qui tolère -15 °C, jusqu'à -30 °C. Il pousse sur les sols secs, pierreux et calcaires. Sa croissance est assez lente et son espérance de vie atteint de 30 à 40 ans. Il peut atteindre 12 m de haut mais plus généralement de 6 à 8 m.

attractif est un peu plus clair au revers et vire au jaune à l'automne avant la chute des feuilles. Les petites fleurs parfumées de 3-4 mm, blanches à jaunâtres apparaissent à l'aisselle des feuilles, groupées par 2 à 5, en juin-juillet. Elles sont constituées de 5 sépales et de 5 pétales un peu plus courts.



Les fruits

Les fruits, munis d'un noyau, sont appelés « jujubes » ou « dattes chinoises ». Ils rappellent le goût de la pomme verte à l'état frais, et celui de la datte une fois séchés d'où leur surnom. Ils évoluent du vert au jaune puis au brun ou rouge foncé brillant. La forme et la taille des jujubes varient selon les cultivars : ronds, oblongues parfois en forme de poires ou de courges pèlerines. Riches en vitamines A et C, en fer et calcium et bien sûr en sucres (autant que la figue), ils peuvent se sécher, se confire, se préparer sous forme de confiture ou de pâte.



Les feuilles et les fleurs

Les feuilles disposées sur deux rangs sont ovales ou en forme de lance, mesurant de 2,5 à 5 cm de long, avec des marges légèrement dentées crénelées. Leur coloris vert lustré très

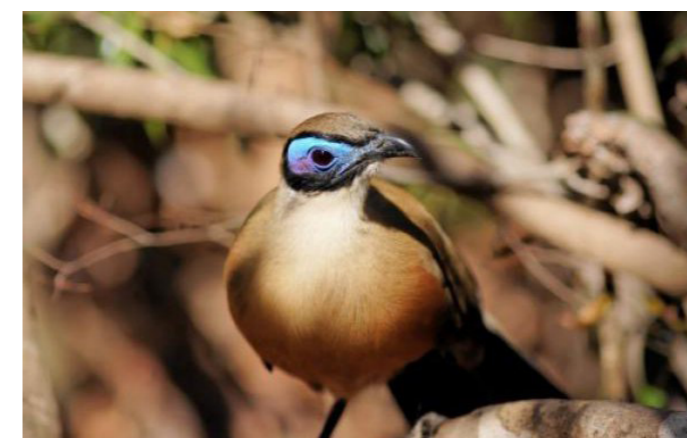
Le coua géant de Madagascar

Le coua géant (Coua gigas) est un oiseau de l'île de Madagascar. Ce volatile, qu'on ne trouve nulle part ailleurs que sur la Grande île, appartient à l'ordre des Cuculiformes, à la famille des Cuculidés et au genre Coua.



Contrairement à certains de ces congénères, le coua géant passe la majeure partie de son temps à terre sauf en périodes de reproduction. Cet oiseau terricole cherche sa nourriture en fouillant le sol ou en poursuivant ses proies.

Le coua est un oiseau plutôt sédentaire. Le rythme de son chant se compose de note suivante : des "wok wok wok" de fortes tonalités et de "kookookookookoogogo" de tonalité beaucoup plus basse. A certaines occasions le coua géant émet de brefs grognements.



Habitat et nidification

L'habitat naturel du coua géant est composé des forêts d'arbres à feuillages non persistants et des buissons d'épineux. Il habite les basses terres côtières et les grandes forêts galeries inexploitées, qui manquent de couches d'arbustes denses. Ces oiseaux se retrouvent dans le sud, l'ouest et le centre-nord de Madagascar. Le Coua géant vit jusqu'à une altitude de 1250 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les Couas géants construisent leurs propres nids à l'aide de brindilles et de feuilles. Ces nids sont généralement bien cachés dans les buissons ou dans les arbres entre 3 et 10 m de hauteur. En raison de leur exigence en protéines qui augmente en

période de reproduction, les couas géants se reproduisent généralement durant la saison des pluies, de la période qui court de novembre à décembre.

A cette période, la nourriture est facilement disponible. La femelle pond en général trois à quatre œufs blancs de dimensions 43,5 x 32,3 mm.



Régime alimentaire

Leur régime alimentaire se compose principalement de divers insectes qu'ils trouvent par terre. Les petits reptiles, les escargots, les petits vertébrés tels que les caméléons viennent s'ajouter au menu, tandis que les fruits, les baies et les graines sont consommés occasionnellement.

Leur technique d'alimentation semble changer avec la saison, pendant la saison sèche, ils trouvent habituellement la nourriture à terre, pendant la saison humide, ils sautent souvent de branches en branches pour attraper leur proie.

État de conservation

Leur territoire qui s'étendait sur 165 000 kilomètres carrés, se réduit comme peau de chagrin à cause de la déforestation et du braconnage. Quoiqu'en léger déclin, la population des couas géants n'est cependant pas menacée.

L'association de protection des oiseaux, Birdlife classe le coua géant comme une « espèce de préoccupation mineure. On ne lui connaît qu'un unique prédateur naturel : le boa de Duméril.



Ny tarika OLADAD no vahiny hitafatafa amintsika eto, izay soloin'Andriamatoa Tsiry tena



Tontolo lainana ?

Tsiry-Oladad: raha ny hoe hetsika angamba, sanatria tsy hoe midoka ny tenako aho, fa isan'andro dia mikajy ny tontolo iainana, satria dia tsy mety amiko ny manariny fako fahatany izany; raha ohatra ka hoe eny an-dalana ka mihinan-javatra dia entiko mody ny ahy ny fako na refa mahita ireny daba-pakon'ny fivondronana ireny dia izay aho vao manary fako. Ny tarika kosa dia efa nandray anjara tamina famoronan-kira momban'ny fitandrovana biby iray eto amintsika izay efa ho lany tamingana satria misy mamono.

Sitrano ny Tontolo: Misy vaovaon'ny tarika tianao hifampizarana amin'ny mpamaky ve ?

Tsiry-Oladad: Ny tarika Oladad dia mitady sy mikaroka fona ny kanto sy ny fitazonana ny vakoka nentim-paharazana, eo ampikarakarana izany indrindra izahay amin'ny alalan'ny famoahana ny raki-kira faha-telo, dia mampanantena kanto ho an'ny mpakafy e

Sitrano ny Tontolo: Inona ny hafatra farany apetrakao ho an'ny mpamaky antsika

Tsiry-Oladad: ny hafatra angamba dia ny hoe: kajio ny Tontolo lainana ra olo fa hijaly ny taranaka any aoriana any, satria isika dia manana harena ara-boajanahary maro izay tokony harovana fatratra. Hajao ny tontolo e!!!

Sitrano ny Tontolo: ny ekipan'ny «Sitrano ny Tontolo» dia misaotra anao sy ny tarika OLADAD nanaiky niresadresaka taminay, dia miray soa anareo ho lasan-davitra sy hahavita be amin'izay hatao rehetra indrindra ho an'ny tanindrazana sy ny ho avi'ny taranaka! Mankasitraka indrindra!

Sitrano ny Tontolo: Inona no azonao ambara mahakasika ny Tontolo lainana eto Madagasikara ?

Tsiry-Oladad: ny azoko lazaina dia, tena mampalahelo, satria miha potika ny tontolo iainana eto amintsika, ary ny tena zava-doza amin'izao vanim-potoana iainan-tsika izao dia isika no mamotika azy ary dia tsy fantatra izay ho tontolo iainan'ireo taranaka any aoriana any

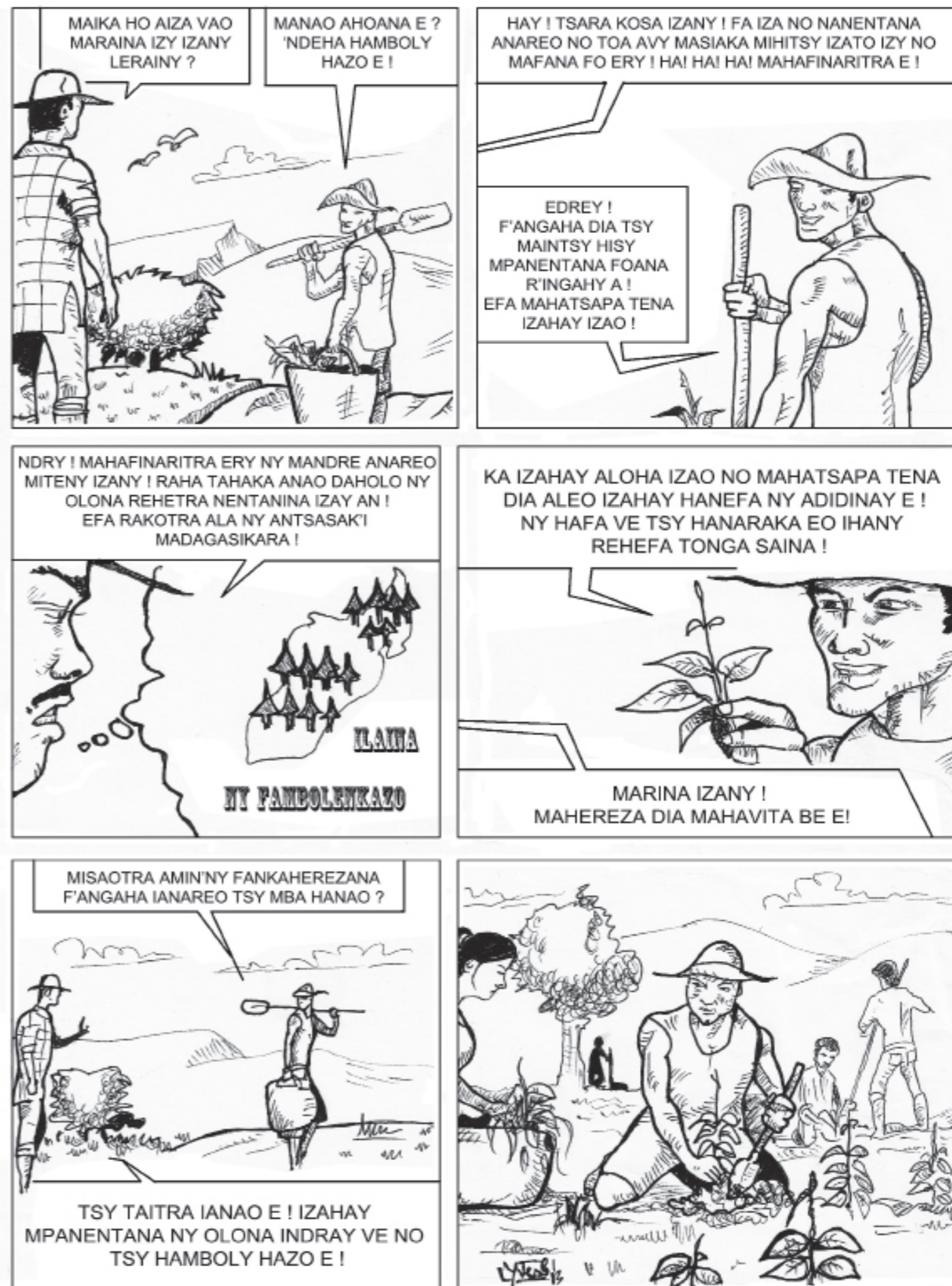
Sitrano ny Tontolo : Raha izany no fahitan'! Tsiry ny zava-misy, inona ary no tokony hatao ?

Tsiry-Oladad: noho izany dia tokony entanina ny olona tsirairay, ny isan-tokantrano, ny ankizy mba hanaja sy hikolokolo ny Tontolo lainana. Toy izao ataonareo izao dia tena mety mihitsy, satria manao izay hahatonga saina ny olona sy mampafantatra ho an'izay mbola tsy mahalala fa sarobidy ny tontolo iainantsika ka tsy tokony atao ambanin-javatra. Ataoko angamba fa hevitra mety ihany koa ny hampidirana ny resaka "Tontolo lainana" ao anaty fandaharam-pampianarana, indrindra any amin'ny ambaratonga ambany

Sitrano ny Tontolo: Amin'ny maha olom-pirenena anao, nisy hetsika efa nataonao manokana ve momba ny fikajiana ny



Raikitra indray ny fambolen-kazo ho amin'ity taom-pambolena 215 - 2016 ity. Tao Torotorofotsy ny fanokafana ofisialy



ASA MAITSO

Ho maitso ny fiainanao
Ho maitso 'zay rehetra ataonao
Tontolo maitso maitso ny asanao (maitso maitso ny fiainanao)
Inona ary hoy ianao izany asa maitso izany (asa maitso zany)

Dia asa miaro na mamelona ny hatsaran'ny tany (hatsaran'ny tany)
Ny hatsaran'ny tontolo iainana (iainana)
Fampandrosoana maharitra hanova fisainana
Asa hampandroso ny toe-karena

Satria ny fanimbana ny harena voajanahary dia hihena
Ka hiverina ho maitso maitso ity Nosy menamena
Hampanajana ny kolontsaina misy eto amin'ny firenena
Dia hitolona ny olona, ka ny tanora izay any ambanivolo (asa maitso)

Dia hitolona ny olona, ka ny tanora izay any ambanivolo (asa maitso)
Dia hitolona ny olona ka ny tanora izay any ambanivolo (asa maitso)
Ary ny olona ho vonona hanao asa maitso hitsinjo ny tontolony an! (asa maitso)
Ary ny olona ho vonona hanao asa maitso hiaro ny tontolony an! (asa maitso)

Ho maitso ny fiainanao
Ho maitso 'zay rehetra ataonao
Tontolo maitso maitso ny asanao

Dia ny mpanao "pépinière"
Hatramin'ny mpanadio tanàna
Asa tsy mandoto, tsy manimba dia ara-dàlana
Raha miezaka tsy manary ny fakonao amin'ny tany
Dia efa nanampy ireo mpanao asa maitso ianao zany

Tanjona ny hanalefahana ny fiovan'ny toetrandro
Hiaro ny tany sy ny harena voajanahary isan'andro
N'inona asa ataonao dia ataovy fomba fisainana
Fa tompon'andraikitra raha simba ny tontolo iainana

Dia hitolona ny olona, ka ny tanora zay any ambanivolo hoy aho (asa maitso)
Dia hitolona ny olona ka ny tanora izay any ambanivolo hoy aho (asa maitso)
Ary ny olona ho vonona hanao asa maitso, hitsinjo ny tontolony an! (asa maitso)
Ary ny olona ho vonona hanao asa maitso hiaro ny tontolony an (asa maitso)

Asa maitso iadina amin'ny fahantrana
Asa maitso anatin'ny tanàna, tanàna mahasalama
Asa maitso antsika mianakavy, tanora any ambanivolo sy ny vehivavy
Asa maitson'ny ho avy.

BOLO